Allemagne : crainte de discrimination raciale avec l'ADN de la couleur de peau dans les données la police

05/08/2019 à 14h40

[…] Le ministère de la Justice veut pouvoir déterminer l'âge, la couleur des yeux, cheveux et de la peau à partir d'une trace ADN. Aujourd'hui, les enquêteurs peuvent déterminer seulement le sexe ou comparer avec une base de données. L'opposition craint que le projet de loi en préparation ouvre la porte à des discriminations.

Quand ils trouvent une trace ADN, les enquêteurs allemands peuvent actuellement faire deux choses : voir si elle correspond à un profil apparaissant dans une base de données policière ou déterminer le sexe de la personne à qui elle appartient. Le ministère fédéral allemand de la Justice, dans le cadre d'une réforme de la procédure pénale, veut étendre les examens à l'âge et la couleur des yeux, des cheveux et de la peau.

Le projet de loi, actuellement en phase d'arbitrage et de consultation avec les autres ministères, rapprocherait l'Allemagne des pratiques en vigueur en France. Depuis janvier 2015, la police scientifique peut établir un portrait-robot à partir de trace ADN. La réforme est saluée à la fois par les représentants des policiers et des juges. […]